



Interlocutrice
Linda Hadorn
T +41 31 511 38 51
linda.hadorn@anq.ch

Aux directions et responsables des mesures
ANQ des cliniques psychiatriques adultes et
d'enfants et d'adolescents

Berne, 12. octobre 2021

**PROJET PILOTE CONCERNANT L'OFFRE AMBULATOIRE INTERMEDIAIRE DES CLINIQUES PSY-
CHIATRIQUES**
Information et demande de participation

Madame, Monsieur,

Le présent courrier a pour but de vous informer du projet pilote planifié dans le domaine ambulatoire intermédiaire des cliniques psychiatriques et du fait que nous cherchons des cliniques qui souhaiteraient participer à la phase pilote.

En se fondant sur le contrat qualité national, l'ANQ mesure systématiquement depuis plus de 10 ans plusieurs indicateurs de qualité chez tous les prestataires de services en milieu hospitalier stationnaire (soins aigus, psychiatrie, réadaptation) de Suisse et publie les résultats de manière comparative et transparente au niveau national.

Les indicateurs de qualité ne sont cependant pas encore mesurés systématiquement dans le domaine ambulatoire des cliniques. Avec le transfert des prestations du stationnaire vers l'ambulatoire, ce domaine gagne toutefois fortement en importance. Il devient donc nécessaire d'y mener des mesures de la qualité, y compris vis-à-vis des nouvelles bases légales (art. 58 LAMal, art. 77 OAMal). Dans le cadre du bilan de l'ANQ mené au début de l'été 2019, les cliniques ainsi que les agents payeurs ont identifié un besoin en termes de mesures de la qualité dans le domaine ambulatoire. Au vu de cette évolution, le comité de l'ANQ a décidé de mener un projet pilote dans le domaine ambulatoire intermédiaire des cliniques psychiatriques (cliniques de jour).

L'objectif du projet pilote prévu est de créer une référence et de sélectionner des instruments appropriés capables de garantir des mesures de qualité uniformes et comparables tout au long de la chaîne de soins, du patient hospitalisé au patient ambulatoire intermédiaire en clinique. Cette base servira à l'évaluation de la qualité du traitement, à la réalisation de comparaisons à l'échelle nationale, ainsi que dans le cadre de contrats de qualité. Le projet prévoit ainsi l'utilisation d'instruments de mesure et de relevé validés.

La durée totale du projet pilote (hors travaux préparatoires) est estimée à environ 16 mois (6 mois de collecte de données, 6 mois de suivi, 4 mois d'évaluation). Tel qu'il est conçu, le projet pilote prévoit un plan de mesure pendant le traitement de jour (psychiatrie pour adultes et psychiatrie pour enfants et adolescent-e-s) et une enquête après la sortie (remise à la sortie). Toutes les patientes et tous les patients des cliniques de jour participantes sont inclus-e-s. Tous les diagnostics F0 à F9 sont inclus. Outre l'auto-évaluation et l'évaluation par un tiers, la satisfaction des patient-e-s est également relevée. Le suivi des patient-e-s du projet pilote s'étend sur 14 jours.

Compte tenu du contexte ayant donné lieu au projet, il s'avère nécessaire de rendre toute la chaîne de soins des cliniques mesurable. Par conséquent, l'évaluation des indicateurs déjà mise en œuvre dans le domaine stationnaire et des instruments de mesure correspondants est considérée comme un aspect prioritaire (BSCL, HoNOS, HoNOSCA, HoNOSCA-SR, FBZ-P, FBZ-E). Certaines cliniques de jour utilisent déjà ces instruments et ont ainsi la garantie que la soumission de leurs données est effectuée au moyen de processus connus. Toutefois, on examinera également s'il faut inclure les instruments supplémentaires recommandés par la SGPPT ou ceux utilisés dans les cliniques de jour pilotes en Suisse (GAF, CGI, autres) dans l'évaluation afin de créer une base de décision dans ce sens. Dans le domaine de la satisfaction des patient-e-s, un nouvel instrument de relevé sera validé (Müpf-TK).

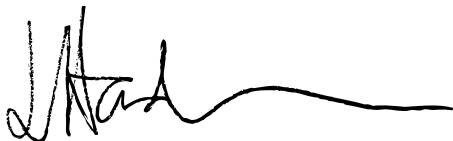
Dans la mesure où la pandémie le permet, la collecte des données devrait commencer au 1^{er} trimestre 2022. Pour cette phase pilote, nous recherchons 10 cliniques de jour en psychiatrie pour adultes/psychiatrie pour enfants et adolescent-e-s de Suisse alémanique et de Suisse romande intéressées.

Il est prévu un dédommagement par patient-e inclus-e en compensation des frais des cliniques pilotes.

Vous trouverez de plus amples informations dans la présentation synthétique ci-jointe présentant les principales pierres angulaires.

Si votre clinique souhaite participer à la phase pilote, merci de nous répondre d'ici le **31 octobre 2021**. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire ou toute question (linda.hadorn@anq.ch, 031 511 38 51).

Avec nos meilleures salutations,
ANQ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Hadorn', with a long, horizontal flourish extending to the right.

Linda Hadorn
Responsable du projet Mesures de la qualité